

excellent ami, mais bavard ! Que voulez-vous, il est du Midi.

—Moi aussi je suis du Midi, morbleu ! Ce n'est pas une raison pour assommer les gens !... Mais, au fait, êtes-vous bien sûr de lui !

—Oh ! parfaitement. C'est le meilleur et le plus honnête des hommes.

—Dieu le veuille ! Pour moi j'aurais juré qu'il vient de jouer un rôle ou de réciter une leçon.

—Vous vous trompez ; je vous assure.

Sa phrase fut interrompue par l'entrée du valet de chambre qui, tout bouleversé, vint apporter une carte à M. d'Humbart.

Après avoir lu le nom et la qualité du survenant, M. d'Humbart pâlit affreusement, tendit la carte à son beau-frère et, d'une voix mourante, dit à Julien, son valet de chambre :

—Faites entrer.

Un monsieur parut.

Il était entièrement vêtu de noir et paraissait fort grave.

M. d'Humbart et M. Lefrançois s'étaient levés à son entrée.

C'était le commissaire de police du quartier.

La visite de ce magistrat ne parut nullement étonnante au lieutenant : un crime avait été commis et la justice venait sans doute réclamer un supplément d'information, peut-être même faisait-elle donner avis au mari de la découverte du meurtrier de sa femme.

M. d'Humbart qui connaissait mieux les habitudes et la manière de procéder de la justice, était bien autrement ému.

Les menaces que Mme de Saint-Gaudens avait lancées contre lui se représentaient à sa mémoire, et il avait une frayeur d'autant plus grande qu'il connaissait maintenant le caractère haineux de cette femme.

Le commissaire de police, après avoir salué les deux hommes, dit à M. d'Humbart :

—Je désirerais avoir avec vous une entrevue particulière.

—Parlez, monsieur, je suis avec mon beau-frère, il connaît toutes mes affaires : je ne veux rien avoir de caché pour lui.

—C'est ce que je viens remplir auprès de vous une mission bien délicate, et m'acquitter d'un grave devoir.

—Raison de plus, monsieur, et je vous prie instamment de fuir devant lui vos communications.

—Soit, puisque vous l'exigez ; cela est d'ailleurs préférable. Le grade que monsieur occupe dans l'armée m'autorise à vous laisser avec lui, il s'engage sur l'honneur à ne pas permettre que vous sortiez de ce salon...

La conversation prenait une tournure des plus sérieuses.

—Je vous jure, monsieur, dit le lieutenant, que nous ne bougerons pas de ces fauteuils. Mais veuillez nous dire quel est le but de votre visite ?

Le commissaire exhiba un ordre signé du procureur impérial, en vertu duquel une visite domiciliaire était prescrite dans l'appartement occupé par M. d'Humbart. Subsidiairement, le commissaire de police devait s'emparer de tous les papiers qu'il jugerait convenable.

—Mais, monsieur, s'écria le lieutenant, dites tout de suite que vous venez opérer l'arrestation de mon beau-frère.

—Hélas ! monsieur, c'est ce que j'allais ajouter en terminant.

M. d'Humbart, que l'imminence du danger rendait plus énergique, dit :

—Je suis à vos ordres, monsieur le commissaire ; j'ignore complètement quel est le motif de mon arrestation ; je ne fais et ne veux faire aucune objection, bien moins encore n'ai-je l'intention de résister. J'ai pour moi la garantie de ma conscience, et je serai heureux si cette nouvelle épreuve peut mettre la justice sur les traces de l'assassin ; je demande seulement à vous accompagner pendant les recherches que vous allez faire.

—C'est votre droit.

A ces mots le commissaire se redressa et invita M. d'Humbart à passer devant lui.

Avant d'obtempérer à cette invitation qui équivalait à un ordre, M. d'Humbart s'adressa à son beau-frère.

—Ai-je besoin de vous dire, à vous, que je suis innocent ?

M. Lefrançois lui saisit la main, qu'il serra fortement et l'accompagna.

Quatre agents attendaient dans l'antichambre.

La visite domiciliaire commença immédiatement.

Le cabinet de M. d'Humbart fut d'abord fouillé avec soin. Tous ses papiers furent empaquetés et mis sous scellés.

Lors de la découverte du meurtre de Mme d'Humbart, le stylet que l'assassin avait planté dans sa nuque et l'album de dessins sur lequel sa tête reposait, avaient été retenus par les magistrats, il n'y avait donc pas à se préoccuper de ces pièces à conviction.

Après le cabinet vint le boudoir. les agents mirent la même minutie dans leur inventaire.

M. d'Humbart et M. Lefrançois suivaient ces opérations sans rien dire, l'un plongé dans une méditation profonde, l'autre cherchant à s'orienter au milieu de ses nouvelles complications judiciaires.

Evidemment, se disait-il, M. d'Humbart n'a pas commis le crime horrible dont la justice le soupçonne d'être l'auteur. N'eût-il pas eu pour sa digne et sainte femme une vive affection, ne lui eût-il pas témoigné dans toutes les circonstances de la vie une estime qu'elle méritait à tous égards, il serait encore impossible de trouver le but et l'intérêt de cet abominable forfait... Evidemment aussi, la justice se trouve en présence d'un événement entouré de mystères, et ce n'est pas sans de graves motifs qu'elle a ordonné l'arrestation du mari... Mais quels sont ces motifs et sur quelles bases reposent-ils... Quand le commissaire est arrivé, j'allais prévenir d'Humbart contre un piège que pouvait lui tendre Mme de Saint-Gaudens. Aurait-elle imaginé quelque fable odieuse, et se vengerait-elle déjà d'avoir été repoussée ?

Ainsi se parlait à lui-même M. Lefrançois, tout en suivant les opérations du commissaire de police et des agents.

Tout se faisait régulièrement, d'ailleurs, sans aucune précipitation, bien que le jour fût sur son déclin.

A la rigueur, on aurait pu remarquer que le commissaire avait négligé plusieurs pièces pour arriver directement du cabinet au boudoir ; mais cette manière de procéder n'avait rien que de très rationnel, après la pièce réservée à monsieur, celle de madame.

Faisant suite au boudoir, se trouvait la chambre à coucher de Mme d'Humbart.

Elle avait été disposée comme elle était de son vivant. les rideaux des fenêtres et les tentures du lit avaient été renouvelés. on avait purifié l'air avec des parfums délicats ; il semblait que la maîtresse, absente pour une